



AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES 2013-2016

Nom de la compétition : 29^{ème} COUPE des 4 VENTS – Grade : **5B**
Dates complètes : **13 & 14 JUIN 2015** – Lieu : **BREST & ROSCANVEL**



BANQUE POPULAIRE
DE L'OUEST
www.ouest.banquepopulaire.fr



La Banque Populaire de l'Ouest, partenaire de La Société des Régates pour promouvoir la pratique de la voile
La Société des Régates - Maison du Nautisme - Port de Plaisance du Moulin Blanc - 29200 BREST
02.98.02.53.36 - team@srbrest.com - www.srbrest.com

Retrouvez nous sur Facebook à la page SRBrest!

Devenons partenaires..

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la **FF Voile**, les bateaux **peuvent** être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte : **A TOUS LES BATEAUX HN – OSIRIS c'est-à-dire LES CLASSES **A – B – C – D – E – F – G – L – R1 – R2 – R3 – R4****
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence F F Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence F F Voile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence F F Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs

4. **DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

45€ PAR BATEAUX et 15 € par Equipier pour le Repas

**Les familles qui viennent par la route peuvent participer au repas des Equipages
Après s'être acquittées du montant prévu**

5. **PROGRAMME**

5.1 Confirmation d'inscription :

IL EST OBLIGATOIRE DE REALISER LES PRE-INSCRIPTIONS PAR INTERNET AVANT LE JEUDI 11 JUIN (gci-brest.chez-alice.fr) LE FORMULAIRE EST EN LIGNE

5.2 Jauge et contrôles : **Sans Objet**

5.3 Jour de course :

<i>Date</i>	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement</i>
13/06/2015	13h30 à Proximité du Banc du Corbeau 1 Parcours Cotier
14/06/2015	09h00premier signal direction ROSCANVEL(repas des équipages)
	15h00 RETOUR vers BREST

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **16h00.**

6. **INSTRUCTIONS DE COURSE**

**Les Annexes et les Parcours seront disponibles a partir du MERCREDI 10 JUIN 2015
AU BAR LES 4 VENTS Entre 18 & 20h
APRES CONFIRMATIONS DES INSCRIPTIONS**

7. **LES PARCOURS**

7.1 **Les parcours seront du type COTIER**

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (

8. **CLASSEMENT**

**3 COURSES SONT PREVUES (parcours Côtiers)
1 course doit être Courue pour valider l'Epreuve**

11. **COMMUNICATION RADIO V.H.F 15**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. **PRIX**

**Les résultats seront proclamés,
Le Samedi 13 Juin au CLUB HOUSE DU Y.C.R.B (Buffet campagnard)dela journée**

**Le Dimanche 14 Juin au C.N.R. de ROSCANVEL Vers 12h 30 repas des équipages et
proclamations des résultats provisoires**

**Retour à BREST vers 15h remise des pris et TROPHEE A PARTIR DE 18h30 19h00 AU
MOULIN BLANC**

13. **DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le

concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES TRES IMPORTANTE

Je confirme que la préinscription est OBLIGATOIRE avant le Mercredi 10 JUIN

**Il est possible que le skipper ne soit pas en mesure de nommer tout son équipage
L'ESSENTIEL POUR LA CREATION DE LA REGATE ETANT LA PRECISION
CONCERNANT LE BATEAU AVEC SA CARTE HN HOSIRIS VALIDER,
ET LUI-MEME .L'équipage pourra être complété lors de l'inscription.
LA LICENCE EST OBLIGATOIRE ; même PROVISoire**

**NOUS AVONS MODIFIER LES GROUPES DE CLASSEMENT DE MANIERE A FACILITER
LA PARTICIPATION DES PETITS ET ANCIENS BATEAUX**

IL Y A TROIS GROUPES

**LE GROUPE PLAISANCE :Ouvert à tous les Bateaux de petit Rating ou les Skippers qui veulent
faite une Régate en Famille (petit parcours °) ou VIEUX GREMENTS**

LE GROUPE COURSE :Rating Net de 12 à 18,99

LE GROUPE GRANDE COURSE : Rating Net de 19 à 99

**Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez constater T.POLI au 06.64.14.03.61
et par courriel /lemonce2014@gmail.com**

**LES FAMILLES QUI VEULENT PARTICIPER AU REPAS DES EQUIPAGES LE
DIMANCHE**

**LES TIKETS REPAS SONT A PRENDRE AU MOMENTDES INSCRIPTIONS AU BAR LES
4 VENTS**

BON VENT ATOUS